



Groupement Belge des Omnipraticiens



## L'Inami met à votre disposition une brochure d'explication sur la prescription électronique destinée à vos patients

Voici le lien pour la télécharger : [CLIQUEZ ICI](#)

Nous vous renvoyons par ailleurs à notre communiqué du 27 juin 2017- [CLIQUEZ ICI](#)- concernant la poursuite de notre action pour repousser l'échéance de l'obligation de passer à recip-e au 1<sup>er</sup> janvier 2021 !

Pour plus d'informations sur les dispositions actuelles en matière de Recip-e: [CLIQUEZ ICI](#)

*"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."*

*Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.*

*Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et ) l'Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartel.*

**Notre adresse :**  
Groupement Belge des Omnipraticiens  
Rue Solleveld 68  
Woluwé-Saint-Lambert 1200